



# Vendée

## Le département compte trois anciens « quartiers » des affaires maritimes : Les Sables d'Olonne, Noirmoutier et Yeu.

Le Plan Vendée maritime 2018-2023 du conseil départemental de Vendée propose une stratégie fondée sur trois axes : l'innovation, le développement et l'aménagement du territoire, l'identité maritime.

## Les ports

Trois ports de pêche équipés d'une criée : Noirmoutier, Les Sables d'Olonne et Saint-Gilles-Croix-de-Vie, mais aussi neuf points autorisés pour le débarquement des produits de la pêche maritime en vue de leur première mise sur le marché, situés à Bouin, Beauvoir-sur-mer (2 points), L'Épine, La Barre de Monts, La Fauter-sur-mer, L'Aiguillon-sur-mer (2 points) et Yeu.

Deux ports de commerce : Les Sables d'Olonne et Yeu dont l'activité principale est le cabotage avec le continent.

16 ports de plaisance à flot et à échouage pour une capacité de plus de 6 800 places.

Port Olonna avec 1 40 places à flot est le plus grand port du département suivi de Port La Vie avec 1 000 places, hors places visiteurs.

Source : DDTM/DML 85

## La pêche professionnelle maritime

**242** navires immatriculés <sup>(1)</sup> dans le département

72 % des navires sont armés en petite pêche\*.

Les Sables d'Olonne	Petite pêche*	88
	Pêche côtière*	28
	Pêche au large*	14
Noirmoutier	Cultures marines pêche*	1
	Petite pêche*	76
	Pêche côtière*	4
	Pêche au large*	4
Yeu	Petite pêche*	11
	Pêche côtière*	6
	Pêche au large*	10
<b>TOTAL</b>		<b>242</b>

Navires actifs au moins 1 jour en 2019.  
Source : DDTM/DML 85

Par âge	Moins de 5 ans	5 à 15 ans	16 à 25 ans	26 à 35 ans	Plus de 35 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	1	22	20	55	32	130
Noirmoutier	2	9	15	34	25	85
Yeu	0	5	1	9	12	27
<b>TOTAL</b>	<b>32</b>	<b>36</b>	<b>36</b>	<b>98</b>	<b>69</b>	<b>242</b>

Par longueur	Inf à 12 m	De 12 à 16 m	De 16 à 25 m	TOTAL
Les Sables d'Olonne	106	6	18	130
Noirmoutier	79	2	4	85
Yeu	16	1	10	27
<b>TOTAL</b>	<b>201</b>	<b>9</b>	<b>32</b>	<b>242</b>

83 % des navires de pêche du département ont une longueur hors tout inférieure à 12 mètres.  
13 % ont une longueur supérieure à 16 mètres.

L' Armement coopératif artisanal vendéen (ACAV), dont le siège est aux Sables d'Olonne, est l'armement coopératif le plus important en France.

Parmi les structures créées récemment dans le département pour armer des navires de pêche :

- La société par actions simplifiées Cap avenir pêche Noirmoutier, créée fin 2018, associe l'armement coopératif Acopan, la coopérative maritime d'avitaillement et l'organisation de producteurs OPPAN.
- La Belle Alliance créée en 2019 réunit un conserveur, un marin-pêcheur et des mareyeurs.

## 650 marins identifiés<sup>(1)</sup> dans le département

Répartition par genre de navigation

	Cultures marines pêche*	Petite pêche*	Pêche côtière*	Pêche au large*	Grande pêche*	TOTAL
Les Sables d'Olonne	0	152	127	106	6	391
Noirmoutier	1	99	23	38	1	162
Yeu	0	19	19	59	0	97
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>270</b>	<b>169</b>	<b>203</b>	<b>7</b>	<b>650</b>

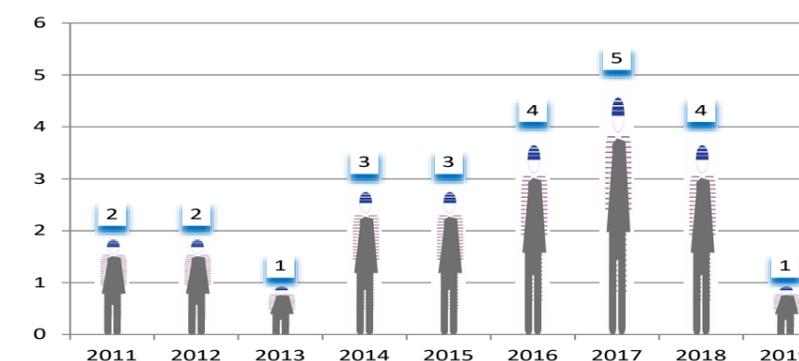
Répartition par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	15	64	74	116	100	22	391
Noirmoutier	8	35	19	39	57	4	162
Yeu	4	18	20	24	29	2	97
<b>TOTAL</b>	<b>27</b>	<b>117</b>	<b>113</b>	<b>179</b>	<b>186</b>	<b>28</b>	<b>650</b>



1 femme

Évolution du nombre de femmes marins-pêcheurs



19 marins-pêcheurs étrangers, dont 10 originaires de l'Union européenne.

158 234 jours travaillés sont comptabilisés en 2019.

## Les résultats de la pêche professionnelle embarquée

### Ventes enregistrées par les criées

Le résultat des criées, touchées par de mauvaises conditions météorologiques ou l'absence de certaines espèces, diminue en volume et en valeur.

**Commercialisation totale :**  
**13 055 tonnes (-10,47 %)**  
**66,41 millions d'euros (-3,93 %)**  
**5,09 €/kg (7,32 %)**

Le département compte trois criées. L'ancien site de la criée de l'île d'Yeu est un point de débarquement. Le MAXIPLON, navire équipé de caissons réfrigérés transporte quotidiennement les produits de la mer débarqués à l'île d'Yeu vers la criée des Sables d'Olonne. 56 tonnes y ont été prises en charge par la Chambre de commerce et d'industrie en 2019 pour une valeur globale de 254 185 €, chiffres en baisse de 57 et 59 % par rapport à 2018.

Des ventes de gré à gré ont également lieu sur l'île.

	Quantité (tonnes)	Variation 2019/2018 (%)	Valeur (millions d'euros)	Variation 2019/2018 (%)	Prix moyen (€/kg)	Variation 2019/2018 (%)
Noirmoutier	1 689	-0,73	13,32	5,77	7,89	6,58
Les Sables d'Olonne	8 224	-3,09	45,12	-5,03	5,48	-2,14
Saint-Gilles-Croix-de-Vie	3 121	-28,99	7,70	-14,63	2,47	20,49

### Crée de Noirmoutier

**Commercialisation totale :**  
1 689 tonnes (-0,73 %)  
13,32 millions d'euros (5,77 %)  
7,89 €/kg (6,58 %)

Les poissons nobles sont la spécialité de cette criée qui bénéficie, en plus de la production des navires noirmoutrins, de celle de navires venant de Bretagne ou de Nouvelle-Aquitaine.

Avec un volume quasiment identique à celui de 2018, la criée de Noirmoutier est la seule du département à avoir un résultat positif puisque son chiffre d'affaires et son prix moyen augmentent, tirés notamment par la sole.

Les quatre premières espèces en tonnage représentent 53 % de la quantité et 63 % de la valeur commercialisées.

Les achats à distance ont représenté 18 % du tonnage et 17 % de la valeur commercialisés en 2018.

64 acheteurs ont fréquenté la criée, 34 professionnels (dont 12 mareyeurs) étaient agréés pour l'achat à distance.

89 navires ont vendu leur production sous la halle à marée dont l'effectif était de 12 personnes. La majorité de la production provient de fileyeurs.

#### Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Sole commune	329	19	4,88	37	14,83
Congre	293	17	0,48	4	1,64
Bar commun ou européen	156	9	2,43	18	15,58
Seiche commune	116	7	0,53	4	4,57
Araignée de mer	102	6	0,17	1	1,67
Lieu jaune	67	4	0,48	4	7,16
Baudroie	59	3	0,33	2	5,59
Merlan	55	3	0,22	2	4,00
Rouget-Barbet de roche	44	3	0,35	3	7,95
Merlu	40	2	0,14	1	3,44

### Crée des Sables d'Olonne

**Commercialisation totale :**  
8 224 tonnes (-3,09 %)  
45,12 millions d'euros (-5,03 %)  
5,48 €/kg (-2,14 %)

Tout comme le volume, la valeur commercialisée baisse après plusieurs années de hausse ininterrompue.

Le merlu et le bar ont fait défaut, alors que le prix moyen des céphalopodes (seiche, calmar) a chuté. Le thon blanc et le rouget-barbet ont connu une année favorable.

La pêche de qualité des « senneurs da-nois » conforte l'attractivité de la criée des Sables d'Olonne.

Les achats à distance ont couvert 20 % du tonnage et 18 % de la valeur commercialisés en 2018.

176 acheteurs ont fréquenté la criée. 78 acheteurs (dont 59 poissonniers) étaient agréés pour l'achat à distance.

177 navires ont vendu leur production sous la halle à marée dont l'effectif était de 69 personnes. Ce sont les fileyeurs, suivis des senneurs de fond puis des chalutiers qui fournissent la majorité de la production.

#### Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Merlu commun	1 941	24	6,57	15	3,38
Thon germon	896	11	1,99	4	2,22
Sole commune	761	9	10,57	23	13,89
Seiche commune	605	7	2,88	6	4,76
Rouget-Barbet de Roche	414	5	2,63	6	6,35
Bar commun	393	5	4,86	11	12,37
Calmar	351	4	2,46	5	7,01
Merlan	330	4	1,02	2	3,09
Baudroie	280	3	1,51	3	5,39
Maquereau commun	243	3	0,55	1	2,27

Au niveau national, la criée occupe la première place pour la commercialisation du bar, du rouget-barbet et de la sole.

Source : FranceAgriMer/VISIOMer

### Crée de Saint-Gilles-Croix-de-Vie

**Commercialisation totale :**  
3 121 tonnes (-28,99 %)  
7,70 millions d'euros (-14,63 %)  
2,47 €/kg (20,49 %)

La sardine représente 65 % du tonnage et 16 % de la valeur commercialisés. La sardine destinée aux conserveries à elle seule couvre 49 % des apports pour 7 % de la valeur. Le cours sur le marché de la conserve est plus faible (0,33 €/kg contre 1,60 €/kg pour la sardine fraîche).

Une saison moyenne pour la sardine a fortement pénalisé la criée. La hausse du prix moyen n'a pas permis de compenser la baisse du tonnage. La sole est la première espèce en valeur en 2019.

La majorité de la production (plus de 60 %) provient des chalutiers.

Sources : CCI Vendée, DDTM/DML 85

Source : CCI Vendée

### Espèces principales

	Quantité (tonnes)	Part dans la production totale du port (%)	Valeur (millions d'euros)	Part dans la production totale du port (%)	Prix moyen (€/kg)
Sardine	2 023	65	1,23	16	0,61
Merlan	147	5	0,57	7	3,88
Chinchard à queue jaune	139	4	0,26	3	1,87
Merlu commun	106	3	0,35	5	3,30
Congre	104	3	0,19	2	1,83
Bar (chalut, ligne et filet)	96	3	1,28	17	13,33
Sole (perdrix, pôle, sénégalaise)	87	3	1,33	17	15,28
Maquereau commun	79	3	0,10	1	1,27
Anchois	51	2	0,05	1	0,98
Lieu jaune	44	1	0,42	5	9,55

Source : DDTM/DML 85

Une soixantaine de navires ont vendu leur production sous la halle à marée en 2018. La flottille est majoritairement composée de ligneurs-caseyeurs. Environ 100 acheteurs fréquentent la criée.

La pêche à la sardine de Saint-Gilles-Croix-de-Vie est inscrite à l'inventaire national du Patrimoine culturel immatériel de la France.

Une soixantaine achète à distance. Les achats à distance représentent 9 % de la quantité et 18 % de la valeur commercialisées.

Source : Pays de Saint-Gilles-Croix-de-Vie-2018

### Le mareyage\*

Le département compte une quinzaine d'entreprises de mareyage.

Source : FranceAgriMer-2015

### La pêche à pied professionnelle

L'administration a délivré 134 permis nationaux de pêche à pied en 2018.

Le tonnage est estimé à 561 tonnes.

212 licences de pêche à pied professionnelle de coquillages ont été délivrées par le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins\* des Pays de la Loire en 2018.

Répartition de la production :

- 531 tonnes de palourdes,
- 15 tonnes d'huîtres creuses,
- 10 tonnes de coques,
- 4 tonnes de bigorneaux,
- 5 kilos de patelles.

Source : DDTM/DML 85

### Les structures professionnelles de la pêche

La Vendée compte :

Trois coopératives maritimes d'avitaillement (sièges à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Beauvoir-sur-mer et Noirmoutier).

Trois groupements de gestion en charge de la gestion administrative des armements (l'ACAV aux Sables d'Olonne avec une antenne à Yeu, l'ACOPAN à Noirmoutier et l'ACAVIE à Saint-Gilles-Croix-de-Vie).

Deux organisations de producteurs généralistes avec 212 adhérents sont présentes en Vendée (OP Vendée et OPPAN à Noirmoutier). L'OP Estuaires a pour objet spécifique l'anguille et la civelle\*, elle compte 168 adhérents. L'OP Estuaires a créé en 2019 un centre de stockage de civelles\* à Beauvoir-sur-mer.

## L'aquaculture marine

Le département compte deux coopératives spécialisées et un groupement coopératif de gestion aquacole. Le Comité régional de la conchyliculture\* des Pays de la Loire a son siège à Beauvoir-sur-mer.

### Les concessions

	Nombre de concessions accordées	Surface (ha)	Nombre de détenteurs
Les Sables d'Olonne	2 979	54	124
Noirmoutier	1 847	610	281
Yeu	26	103	2
<b>TOTAL</b>	<b>4 852</b>	<b>767</b>	<b>407</b>

Source : DGITM/DAM/SDSI

## 350 marins identifiés<sup>(1)</sup> et 236 navires aquacoles<sup>(2)</sup> immatriculés

Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	1	7	10	10	9	1	<b>38</b>
Noirmoutier	2	52	83	74	93	7	<b>311</b>
Yeu	0	0	1	0	0	0	<b>1</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>59</b>	<b>94</b>	<b>84</b>	<b>102</b>	<b>8</b>	<b>350</b>

Tous les conchyliculteurs ne sont pas marins. Les professionnels non marins sont affiliés à la Mutualité sociale agricole et non à l'Établissement national des invalides de la marine.

(1) Marins identifiés dans le département, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.  
(2) Navires actifs au moins 1 jour en 2019 cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.  
Source : DGITM/DAM/SDSI



52 femmes

236 navires aquacoles sont immatriculés dans le département.

## La production

### La vente à la consommation

Espèce	Quantité (tonnes)
Huîtres creuses	6 605
Huîtres plates	13
Moules edulis	3 786
Coques	21
Palourdes	11
<b>TOTAL</b>	<b>10 457</b>

70 % des huîtres creuses sont vendus sous marquage sanitaire sans affinage.

Source : Agreste-recensement conchylicole 2012

### Naissain\* et demi-élevage

Une nappe d'eau souterraine aux qualités physico-chimiques spécifiques, naturellement riche en nutriments a permis le développement des écloséries et des nurseries en Vendée (île de Noirmoutier et secteur de Bouin.)

Sur la dizaine d'écloséries recensées en France, cinq sont implantées en Vendée. Les deux principales ont un effectif supérieur à 120 employés.

À noter la présence d'une éclosérie de naissain d'ormeaux et de bigorneaux et d'une éclosérie d'huîtres plates.

Une trentaine de nurseries est présente dans la région dont 85 % sur le polder de Bouin. L'activité de prégrossissement de coquillages est en plein essor.

Environ 2 milliards de naissain\* d'huîtres creuses, soit 42 % du total français et 183 tonnes d'huîtres creuses de demi-élevage\* sont vendus par les professionnels ayant leur siège dans le département.

13 284 millions de naissain de moules sont commercialisés, soit 31 % du total français.

La Vendée est également le premier département en terme d'échanges intracommunautaires et d'exportations de naissain d'huîtres vers des pays tiers (826 millions de naissain exportés en 2018 vers une quinzaine de destinations).

### Élevage arénicole\*

La Ferme Marine de Noirmoutier, d'une superficie de 13 hectares, est consacrée à l'élevage de vers marins (arenicola marina). Il s'agit de la seule ferme marine au monde dont la production est destinée à l'élaboration de produits de santé. Sa capacité de production est estimée à terme à 30 tonnes de vers marins par an (cf page 25).

## Le transport maritime

24 navires immatriculés<sup>(1)</sup>

	Pilotage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	TOTAL
Les Sables d'Olonne	3	20	0	23
Noirmoutier	0	0	0	0
Yeu	0	0	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>20</b>	<b>1</b>	<b>24</b>

Seuls trois genres de navigation sont répertoriés pour les navires de transport immatriculés dans le département.

14 navires ont une longueur hors tout inférieure à 12 mètres.

Parmi les armements de transport de marchandises ayant leur siège dans le département, on peut citer Yeu Continent, Pajarola et Cie, ainsi que A2TMI (navire MAXIPLON, cf page 140) et la société de travaux maritimes et sous-marins Atlantique scaphandre.

198 marins identifiés<sup>(2)</sup>

Par genre de navigation	Pilotage*	Remorquage*	Navigation côtière*	Cabotage* national	Cabotage* international	Long cours*	Lamanage* navigation côtière*	TOTAL
Les Sables d'Olonne	6	3	70	4	7	7	2	99
Noirmoutier	0	0	15	4	2	3	3	27
Yeu	0	1	18	41	7	5	0	72
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>103</b>	<b>49</b>	<b>16</b>	<b>15</b>	<b>5</b>	<b>198</b>

### Répartition des marins par âge

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	0	9	16	25	34	15	99
Noirmoutier	0	1	8	10	8	0	27
Yeu	0	5	14	26	26	1	72
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>38</b>	<b>61</b>	<b>68</b>	<b>16</b>	<b>198</b>

(1) Navires actifs au moins 1 jour en 2019, cela ne préjuge pas du nombre de jours d'activité réelle des navires.

(2) Marins identifiés, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.



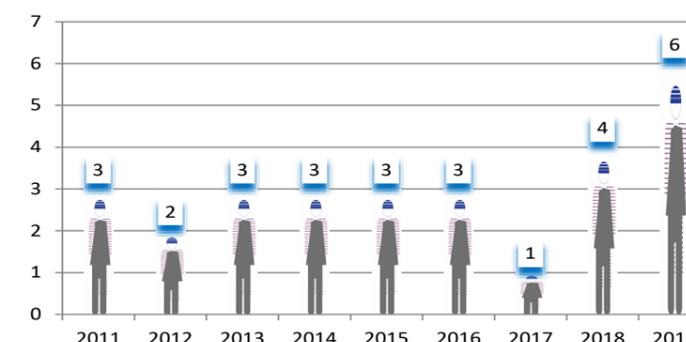
Aucun marin étranger n'est identifié en Vendée

30 761 jours travaillés sont comptabilisés en 2019.



6 femmes

### Évolution du nombre de femmes marins au commerce



### L'activité des ports de commerce

Le trafic global des ports de Vendée s'est élevé à 1 028 594 tonnes en 2019. Le million de tonnes de marchandises n'avait pas été atteint depuis 2015.

Avec 943 811 tonnes de marchandises, l'activité du port de commerce des Sables d'Olonne a augmenté de 5 % par rapport à 2018.

En 2019, 477 navires dont 132 cargos, 196 sabliers et 147 rotations CASAM pour l'avitaillement de l'île d'Yeu.

Côté importations, le sable représente toujours le premier poste (64 % des entrées et 42 % du trafic total), en hausse de 33 % par rapport à 2018. Il est suivi par le ciment (11 % des imports) et le blé bio (9 %).

Côté exportations, le blé représente 49 % des sorties (17 % du trafic total), en baisse de 13 % par rapport à 2018.

Il devance le maïs (28 % des exports). Les exportations vers l'île d'Yeu couvrent 13 % des sorties et baissent de 7 %.

L'activité principale du port de l'île d'Yeu est le cabotage avec le continent.

Avec 84 783 tonnes, le trafic augmente de 1,78 %.

L'activité du navire CASAM IV de la société Pajarola et cie, qui assure l'avitaillement de l'île d'Yeu, couvre l'essentiel du trafic. La deuxième place est occupée par la régie départementale des passages d'eau en Vendée (RDPEV).

Les pilotes de la station de pilotage des Sables d'Olonne ont réalisé 489 mouvements de navires en 2019.

### Le transport de passagers

Le trafic avec l'île d'Yeu, assuré par Yeu Continent et la Compagnie vendéenne a été stable et s'établit à 703 428 passagers.

Source : CCI Vendée

Hors promenade en mer, le transport de passagers est notamment pris en charge par Yeu Continent (trois navires), Compagnie vendéenne (trois navires), SEML Les Sables d'Olonne développement (traversée du chenal et port des Sables d'Olonne avec quatre navires).

## La plaisance professionnelle

Répartition des marins identifiés dans le département

	- 20 ans	21 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 60 ans	+ 60 ans	TOTAL
Les Sables d'Olonne	0	2	5	2	3	0	12
Noirmoutier	0	1	0	1	0	1	3
Yeu	0	0	2	0	0	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>17</b>

Marins identifiés dans l'interrégion, cela ne préjuge pas du lieu d'activité réel des marins.

Source : DGITM/DAM/SDSI



6 femmes

Parmi les 17 marins qui sont identifiés dans le département, 9 travaillent en navigation côtière\*, 3 au long cours\* et 5 au cabotage\* international.

Aucun navire de plaisance professionnelle n'est immatriculé en Vendée.

## La formation professionnelle maritime

Source : DIRM NAMO

Les écoles des pêches des Sables d'Olonne et de l'île d'Yeu, ainsi que la Maison familiale et rurale de Challans, assurent des formations initiale et continue à la pêche pour les deux premières et aux cultures marines pour la dernière.

Ces établissements ont accueilli 32 élèves en formation initiale au cours de l'année scolaire 2018/2019.

## L'extraction de granulats marins

Avec un total annuel autorisé de 2,3 millions de mètres-cubes, les sites CAIRNSTRATH A et CAIRNSTRATH SN2 représentent le volume le plus important de sables siliceux extrait des concessions des Pays de la Loire.

Le site du Payré avec un volume autorisé de 350 000 m<sup>3</sup>/an apporte une contribution complémentaire.

## Les énergies marines renouvelables

Un parc éolien posé a été validé au large des îles d'Yeu et Noirmoutier.

La puissance du projet s'élève à 496 MW.

## L'environnement

Classement des eaux de baignade :

72 sites d'excellente qualité, 2 sites de bonne qualité et 1 site de qualité suffisante.

Source : ministère de la Santé

Label Pavillon bleu\*

7 communes labellisées pour une ou plusieurs plages : La Barre-de-Monts, La Faute-sur-mer, La Tranche-sur-mer, Longeville sur-mer, Notre-Dame de Monts, Saint-Jean-de-Monts et Talmont-Saint-Hilaire.

2 ports de plaisance : celui de Bourgenay et, pour la première fois, le port de plaisance de l'île d'Yeu.



© DIRM NAMO

## La plaisance, les loisirs nautiques et la pêche de loisir

34 915 navires de plaisance immatriculés

	Nombre de navires de plaisance immatriculés
Noirmoutier	11 255
Yeu	3 386
Les Sables d'Olonne	20 274

Le département compte :

77 % de navires à moteur.  
3,5 % de la flotte métropolitaine.

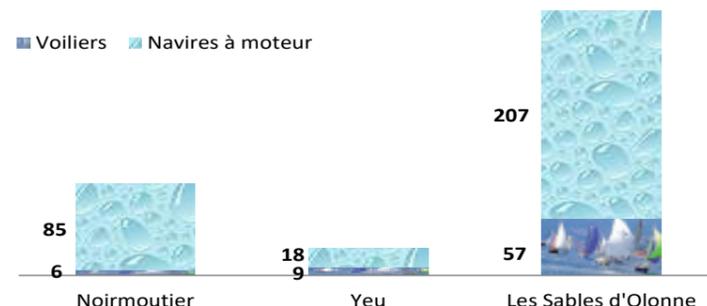
Les navires ayant une longueur inférieure à 5 mètres sont de :

60 % pour Noirmoutier

57 % pour Yeu

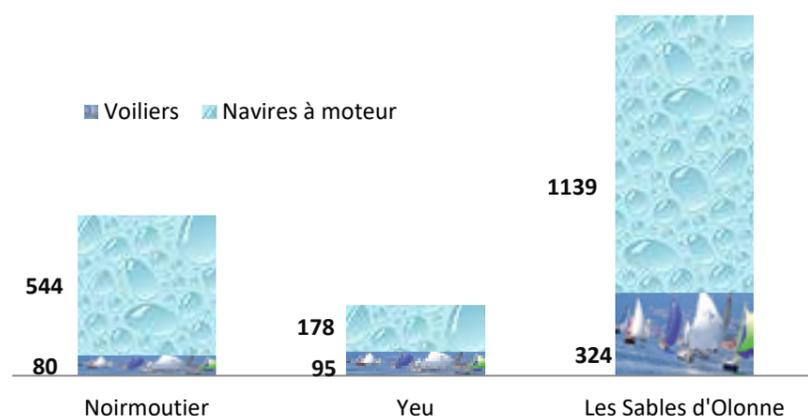
52 % pour les Sables d'Olonne

408 premières immatriculations



Source : DDTM/DAM/DSI

2 649 mutations de propriété



### Les permis mer

17 bateaux-écoles sont agréés dans le département par la DDTM/DML. 1 592 plaisanciers ont obtenu un permis côtier et 85 une extension hauturière.

Source : DDTM/DML 85

### Les loisirs nautiques

Estimation du nombre de structures susceptibles de proposer des activités en mer labellisées ou affiliées à une fédération :

- 8 structures de plongée en apnée,
- 17 structures agréées pour la plongée sportive,
- 3 clubs de pêche sous-marine,
- 35 structures avec une activité de voile, dont 9 « École française de voile »,
- 12 clubs de char à voile,
- 9 structures de canoë-kayak,
- 1 club d'aviron,
- 7 clubs de kite-surf et cerf volant,
- 26 structures de surf,
- 4 clubs de longe-côte.

Les licenciés affiliés aux clubs ne représentent qu'une infime partie des pratiquants de loisirs nautiques. Sources : comités régionaux d'études et de sports sous-marins, Fédération française de voile (2018), École française de voile (2018), Fédération française de char à voile, Fédération française de canoë-kayak, Fédération française d'aviron, Fédération française de vol libre, Fédération française de surf, Fédération française de randonnée

### La pêche de loisir

85 autorisations de pose d'un filet fixe\* sont délivrées par la DDTM/DML annuellement pour la pêche de loisir dans la zone de balancement des marées\*.

Source : DDTM/DML 85

531 autorisations pour la pêche de loisir ont été délivrées par la DIRM NAMO pour des navires de plaisance immatriculés dans le département.

Source : DIRM NAMO

### Les manifestations nautiques

Le département accueille tous les ans une centaine de manifestations nautiques.

La dernière édition du Vendée Globe, qui se déroule tous les quatre ans, a eu lieu en 2016.

## La sécurité maritime

195 aides à la navigation (phares, bouées\*, tourelles\*, amers\*, balises, espars\*) sur le littoral ou en mer sont prises en charge par la DIRM NAMO (subdivision phares et balises de Saint-Nazaire, antenne des Sables d'Olonne).

La DIRM NAMO dispose à Noirmoutier et aux Sables d'Olonne de deux antennes du centre de sécurité des navires de Saint-Nazaire (cf page 138).

Le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage (CROSS) d'Étel de la DIRM NAMO a coordonné 345 opérations<sup>(1)</sup> de recherche et de sauvetage, sous l'autorité du préfet maritime de l'Atlantique. La SNSM, structure essentielle pour le sauvetage maritime, dispose de 29 moyens nautiques dans le département pour 12 stations (dont 6 permanentes) et 351 bénévoles.

(1) Opérations dans le département : ports et accès, bande des 300 mètres des plages, eaux territoriales

Sources : DIRM NAMO, SNSM